Italien professionnel avancé D-35H (Certification CLOÉ)

Plage de réalisation : 80 jours - Durée estimée : 35 heures

Programme de formation

Public visé

Professionnels, salariés, indépendants, demandeurs d'emploi ou personnes en mobilité souhaitant développer leur italien en contexte professionnel et faire reconnaître leur niveau par la certification CLOE italien – RS6439.

Pré-requis

Disposer d'un premier contact avec l'italien ou accepter un positionnement initial permettant d'identifier le niveau de départ. Le parcours est ajusté selon les besoins professionnels, le niveau CECRL visé et les objectifs d'usage.

Informations sur l'admission

Inscription après validation administrative du dossier et confirmation du parcours. L'accès aux ressources est ouvert pendant 60 jours ; les informations de connexion, de suivi et d'accompagnement sont transmises avant le démarrage.

Profil du/des formateur(s)

Formateur en italien professionnel, expérimenté dans la formation d'adultes et la préparation aux certifications linguistiques. Il accompagne la progression orale et écrite en tenant compte du niveau initial, du contexte métier et de l'objectif CECRL visé.

Objectifs pédagogiques

Préparer la certification CLOE italien – RS6439 en développant des compétences de communication professionnelle en italien.

À l'issue du parcours, le participant travaillera les compétences suivantes :

- utiliser un vocabulaire italien adapté au contexte professionnel ;
- employer les structures grammaticales nécessaires pour formuler des phrases cohérentes ;
- comprendre des textes, consignes, messages et échanges oraux en italien ;
- interagir dans des situations socioprofessionnelles, professionnelles ou liées à son activité ;
- s'exprimer avec une prononciation claire et une formulation adaptée au niveau visé.

Les contenus sont adaptés au niveau avancé et à l'usage visé, tout en restant structurés autour des compétences évaluées par la certification.

Cette formule prévoit 35 heures de travail linguistique sur une période d'accès de 60 jours, avec une priorité donnée à la progression professionnelle avancée et à la consolidation de l'autonomie.

L'orientation pédagogique porte spécifiquement sur : Italien professionnel avancé D-35H.

Description / Contenu

Parcours à distance de 35 heures, organisé avec accompagnement pédagogique et accès aux ressources pendant la période prévue.

Le parcours travaille l'italien professionnel à partir de situations concrètes : échanges oraux, compréhension de consignes, lecture de documents, rédaction de messages et vocabulaire adapté au contexte de travail.

L'approche est cohérente avec la certification CLOE italien – RS6439 et avec les compétences du CECRL mobilisées par le certificateur.

Le participant progresse par séquences guidées, entraînements réguliers, activités orales et écrites, retours pédagogiques et préparation à l'épreuve finale.

La durée d'accès de 60 jours permet d'organiser les apprentissages, les entraînements et les demandes d'assistance pédagogique sur toute la période d'ouverture.

Les exemples, exercices et mises en situation sont choisis pour rester cohérents avec cet axe : Italien professionnel avancé D-35H.

Modalités pédagogiques

Méthodes expositive, participative, démonstrative et active : apports ciblés, mises en situation en italien, entraînements oraux/écrits, corrections et suivi pédagogique.

Moyens et supports pédagogiques

Plateforme e-learning, activités de compréhension orale et écrite, exercices de grammaire et vocabulaire, mises en situation professionnelles, supports numériques et entraînements à la certification.

Selon la formule, accompagnement formateur en visioconférence, échanges par e-mail, corrections personnalisées et assistance technique.

Les ressources sont choisies pour préparer les compétences attendues par la certification CLOE italien – RS6439.

Modalités d'évaluation et de suivi

Test de positionnement en début de parcours, exercices réguliers, quiz, productions écrites, entraînements oraux et suivi de progression.

La certification CLOE italien est obligatoire en fin de formation. Elle comprend une évaluation écrite informatisée et surveillée ainsi qu'une évaluation orale individuelle, en centre ou à distance selon les modalités du certificateur.

Les résultats sont positionnés selon le Cadre européen commun de référence pour les langues.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un échange préalable permet d'identifier les besoins d'adaptation éventuels et d'orienter le bénéficiaire vers les solutions appropriées.